

Québec, le lundi, 26 mars 2012

Monsieur Carl Laberge
Port de Saguenay
Administration portuaire du Saguenay
6600, chemin du Quai-Marcel-Dionne
La Baie (Québec) G7B 3N9

OBJET : Niveau sonore au passage du train
N. Réf. - 21009157

Monsieur,

La présente fait suite aux questions qui ont été posées lors de la soirée d'information publique organisée sous l'instance du BAPE.

La question a trait au niveau sonore qui sera atteint au moment du passage d'un convoi à la traverse du boulevard Grande-Baie Nord. Le point concerné est le Pt1 qui est situé à 380 pieds des la voie ferrée.

Le niveau sonore atteint pendant le passage d'un train est de 76 dBA à la maison, sise à environ 380 pieds de la voie ferrée.

À titre comparatif, la moyenne des pointes lors des passages des véhicules devant cette même maison varie le jour entre 70 et 73 dBA . Pour des camions, ce niveau devrait se rapprocher de 80 dBA.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous invitons à ne pas hésiter à nous contacter pour toute précision additionnelle.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Claude Yockell, M. arch.
Acousticien